

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

le lundi 12 Mai 2014 à 20H30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 1) **Séance du 28/04/14 - approbation du PV**
 - 2) **Commission communale des impôts directs**
 - 3) **SMIVOM : désignation de délégués**
 - 4) **Attribution de locaux supplémentaires à l'association « A l'Oustal »**
- **Questions diverses**

Fait à Beaumont sur Lèze, le 06 Mai 2014
Le Maire

Date de convocation : 06/05/2014

Date d'affichage : 06/05/2014

**COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU 12 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze et le douze mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations. La séance était publique.

Etaient présents : MM BAYONI, BLANCHOT, BASTIEN, CALMES, TURCK, GUILLEM
MMES HETREUX, LUNAL, BOSSIS, PAREDE, DRU

Absents : Mme GRAINE a donné procuration à Mme BOSSIS
M. ESPITALIER a donné procuration à Mme PAREDE
M. MIALONIER a donné procuration à M. BAYONI
M. ARCAS a donné procuration à Mme DRU
M. RENAC a donné procuration à M BLANCHOT
M. BOUYSSON et Mmes DINCE MASANGU, LACOMBE

Secrétaire de séance : Mme DRU Christelle

Marie-Claire BRANCO, secrétaire générale, assistait à la séance.

* * *

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 14-5/1 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil doit produire à l'administration des Impôts *une liste de 12 candidats titulaires et de 12 candidats suppléants.*

L'administration désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui constitueront avec le Maire, Président de droit, la COMMISSION COMMUNALE des IMPÔTS DIRECTS.

LISTE DES CANDIDATS	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
BLANCHOT Dominique	BASTIEN Jean-Loup
LUNAL Corinne	HETREUX Véronique
TURCK Arnaud	CALMES Nicolas
MIALONIER Anne	BOUYSSON Julien
PAREDE Dominique	GRAINE Agnès
ESPITALIER Guy	GUILLEM Pierre
DRU Christelle	ARCAS Fabrice
DINCE MASANGU Audrey	MOISSERON Thierry
LACOMBE Sandra	GREGORIO-RODRIGUES Eric
BOSSIS Catherine	RIBEIRO CAMPELLO Joseph
RIOTTI Rodolphe (bois)	CHIBARIE Martine (bois)
DALL'ACQUA Jean-Pierre (Hors commune)	MIALONIER Gérard (Hors commune)

Le Conseil Municipal approuve la liste des candidats à la **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS.**

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération n°14-5/2 : SMIVOM – DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS

Monsieur Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la communauté de communes Leze Ariège Garonne va désigner des délégués pour le SMIVOM de la MOUILLONNE et parmi eux deux représentants de Beaumont sur Leze. De ce fait et afin de laisser plus de choix à l'EPCI quant aux candidats disponibles, il convient de re-délibérer sur les délégués communaux pour éviter que n'y figurent exclusivement des conseillers communautaires.

Ont été élus délégués au sein de ce syndicat :

- **BLANCHOT Dominique (Titulaire)**
- **LUNAL Corinne (Suppléant)**

Cette délibération abroge celle du 07 avril 2014

Votes pour : 14 contre : 0

Abstentions : 2 (DRU – ARCAS)

Délibération n° 14-5/3 : ATTRIBUTION DE LOCAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'ASSOCIATION « A L'OUSTAL »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'attribuer des locaux supplémentaires à l'association A l'Oustal : service infirmier à domicile, au vu du développement de leur activité.

Un premier agrandissement du local, situé place des anciennes écoles, avait été fait en 2012. En effet, une partie du logement jouxtant le local associatif, leur avait été attribuée. Dans la mesure où la partie restante de ce logement est toujours vacante et que la mairie n'a pas de projet particulier le concernant, Monsieur le Maire propose de l'attribuer entièrement au SIAD qui continue à avoir des besoins en termes d'espace.

Pour ce faire, une nouvelle convention devra être établie et le loyer de 229.16€ passerait alors à 500€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve l'attribution de la partie restante du logement à l'association A l'Oustal
- autorise Monsieur le Maire à signer en son nom la dite convention.

POUR : 14

CONTRE : 2 (DRU – ARCAS)

ABSTENTION : 0

Mme DRU déplore le manque de discussions à ce sujet. Il y avait, selon elle d'autres idées intéressantes à explorer (exemple : un local CCAS, un foyer pour les jeunes...). De plus, elle pense qu'il n'est pas très opportun de définir aussi rapidement la destination de ce local sans avoir une vision à long terme de l'aménagement de la place des Anciennes Ecoles.

Monsieur le Maire répond que la surface du logement n'est pas assez suffisante pour pouvoir développer d'autres projets. Il précise qu'il y avait eu une réunion le 24 Avril pour traiter cette question. Mme LUNAL rajoute enfin qu'à cause de la RT 2012 (règlement thermique), le logement aurait dû faire l'objet de travaux de réhabilitation importants pour pouvoir être exploité en tant que tel.

* * *

Toutes les questions ayant été traitées, la séance est levée à 20H15.

Délibération n°	Objet :
14-5/1	Commission communale des impôts directs
14-5/2	SMIVOM : désignation de délégués
14-5/3	Attribution de locaux supplémentaires à l'association « A l'Oustal »

BAYONI Pascal :

BLANCHOT Dominique :

HETREUX Véronique :

BASTIEN Jean-Loup :

LUNAL Corinne :

BOSSIS Catherine :

CALMES : Nicolas :

GUILLEM Pierre :

PAREDE Dominique :

TURCK Arnaud :

DRU Christelle :

MIALONIER Anne qui a donné procuration à BAYONI Pascal :

GRAINE Agnès qui a donné procuration à BOSSIS Catherine :

ESPITALIER Guy qui a donné procuration à PAREDE Dominique :

ARCAS Fabrice qui a donné procuration à DRU Christelle :

RENAC Jean-François qui a donné procuration à BLANCHOT Dominique :